

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

samedi 12 octobre 2019

09h00/12h00

CASSIS (13)

### Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
COPPOLA Annick	Vice-présidente	VO3 Max Provence Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence
PATRICE Jean-Michel	Membre	Monaco Tri Team
SEGABIOT-VIATOR Annick	Membre	Avignon-Le Pontet Triathlon

### Membres excusés :

BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon

## **Invités à titre consultatif :**

COPPOLA Pascal	Président Comité Départemental 13 de Triathlon
FRANÇOIS-ENIMIE Sébastien	Responsable Administratif et Fonctionnement
SERRAPICA Raphaël	Conseiller Technique de Ligue
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour :

- 1. Paiement des licences en ligne**
- 2. Validation du programme général de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2019**
- 3. Présentation du Colloque Mixité 2019 / Représentativité**
- 4. Information sur les pénalités d'arbitrage du club Team Life Expérience**
- 5. Proposition de compensation Pass compétition Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.)**
- 6. Questions diverses**

\*\*\*\*\*

## **1. Paiement des licences en ligne**

Le logiciel d'inscription de la F.F.TRI. permet le paiement des licences en ligne aux clubs qui le désirent. Au-delà de la dématérialisation, qui est une bonne chose, ce système aura l'inconvénient de priver la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon (PACATRI) et les clubs d'une trésorerie à court terme, même si les parts dues seront reversées en fin de mois.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'AGO 2019.

## **2. Validation du programme de l'AGO 2019**

L'AGO 2019 se tiendra au Novotel d'Aix-en-Provence. Elle sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire où devra être votée une modification des statuts.

Le programme proprement dit de l'AGO 2019 comportera : une présentation du rapport moral ; une présentation du rapport d'activité ; une présentation par certaines commissions de leurs perspectives pour la saison 2020.

### **3. Présentation du Colloque Mixité 2019 / Représentativité**

Organisé conjointement par la F.F.TRI. et PACATRI, il aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 au Novotel d'Aix-en-Provence.

Le thème global sera " Et si la pratique sportive était VRAIMENT ouverte à tout le monde ", avec pour but de sensibiliser à la diversité dans son ensemble (âge, sexe, handicap, etc.).

Il se déroulera en 4 temps :

- samedi matin : Formation des référents (F.F.TRI. uniquement)
- samedi après-midi : Colloque Mixité (ouvert à tous)
- samedi soir : Soirée Mixité (ouvert à tous)
- dimanche matin : Rencontre des référents (F.F.TRI. uniquement)

### **4. Informations sur les pénalités d'arbitrage du club Team Life Expérience**

Lors du 5<sup>ème</sup> Conseil d'Administration de PACATRI, qui a eu lieu à Marseille en avril dernier, il n'avait pas été donné d'avis favorable à la demande d'exonération des pénalités d'arbitrage du club Team Life Expérience.

Suite à un courrier de Monsieur Philippe LESCURE, Président de la F.F.TRI., demandant de revoir cette décision, le Bureau Exécutif de PACATRI du 10 septembre 2019 a maintenu sa position, considérant qu'il ne pouvait y avoir de différenciation entre les différents clubs affiliés. Réponse en ce sens a été faite à Monsieur Philippe LESCURE. A ce jour, PACATRI n'a pas eu de retour.

### **5. Proposition de compensation des Pass compétition F.F.TRI.**

En décembre 2017, la F.F.TRI. a acté l'harmonisation nationale des tarifs des Pass compétition en 2019 pour les ligues régionales conventionnées, ainsi qu'une compensation financière pour les ligues régionales non conventionnées.

En août 2019, le CA fédéral a évoqué une durée limitée de cette compensation avec une dégressivité définie dans le temps, menant à un arrêt à terme. Une proposition a été faite aux ligues régionales concernées (PACATRI et Auvergne – Rhône - Alpes). PACATRI a fait une contre-proposition à laquelle a été répondu que ce seront les clubs, lors de l'AGO 2019 de la F.F.TRI., qui trancheront.

### **6. Questions diverses**

Grande Epreuves Fédérales :

- TriGames : l'épreuve de Cagnes-sur-Mer (organisation US CAGNES TRIATHLON) est candidate à l'organisation des Championnats de France Longue Distance le 31 mai 2020. Suite à la visite d'une délégation de la

F.F.TRI., une réponse est attendue.

- Triathlon des Férreols : l'épreuve de Digne-les-Bains (organisation DIGNES – LES – BAINS TRIATHLON) est candidate à l'organisation de la ½ Finale des Championnats de France Jeunes de Triathlon. Les ligues régionales concernées par ce label doivent se concerter pour désigner un candidat.
- Triathlon de l'Aïl : l'épreuve de Piolenc (organisation AVENIR CYCLISTE ORANGEAIS) est candidate à l'organisation de la ½ finale Sud-Est du Championnat de France D3 de Duathlon.

Retour sur le CA de la F.F.TRI. du 28 septembre 2019 :

Gérard OREGGIA fait un retour sur le CA de la F.F.TRI. du 28 septembre 2019 :

- Principales nouveautés dans la réglementation sportive :
  - Les demandes de dérogations sur les épreuves n'attribuant pas de titre ou non sélectives seront dorénavant sous la responsabilité des ligues régionales.
  - Les bonnets de nage ne seront plus obligatoirement marqués.
- PACATRI, avec la F.F.TRI. et la Fédération Française de Cyclisme, sera partenaire d'un Colloque Médical qui aura lieu à Marseille le samedi 16 novembre 2019.

Plus aucun point n'étant soulevé, la séance se termine à 12h00.

**Gérard OREGGIA – Président**

**Thierry MAILHES – Secrétaire général**

